

## AVIS PUBLIC

---

### Assemblée de consultation publique sur le Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble sur la rue Lucienne-Charette

---

AVIS aux personnes intéressées :

Lors d'une séance du conseil de la Ville de Beauharnois, tenue le 5 juillet 2018, le conseil a adopté le projet de résolution numéro 2018-06-235, autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI) sur la rue Lucienne-Charette, dans la zone H-7.



La zone H-7 et les zones contiguës H-6, H-8, H-9, H-10, HC-4, CO-2 et CO-3.

**Secteur visé :** Le secteur visé est situé à l'est de la rue de la Coulée, au nord de l'intersection de la rue Claire-Pilon entre la rue Lucienne-Charette et le boulevard de Melocheville.

**Contenu du PPCMOI :** Autoriser l'implantation d'un projet particulier de construction, tel que présenté sur le plan projet d'implantation préparé par Louise Rivard, arpenteure-géomètre, dossier 11-1174-6, minute 15659, en date du 26 août 2013.

Ce projet de résolution contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution, conformément à la Loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors d'une assemblée publique tenue par le conseil, le 17 juillet 2018 à 18 h 30, à la salle du conseil située au 660, rue Ellice, Beauharnois.

Lors de cette assemblée publique, seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Ce premier projet de résolution peut être consulté au bureau de la greffière, au 660, rue Ellice, 2<sup>e</sup> étage à Beauharnois, durant les heures habituelles d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

**Donné à Beauharnois, ce 6 juillet 2018.**

**Manon Fortier, greffière**